



GESTION : 2018

AVIS GÉNÉRAL DE PASSATION DES MARCHÉS

1. Le Projet de Développement Inclusif et Durable de l'Agribusiness au Sénégal (PDIDAS), exécute, au titre de la Gestion 2018 un programme de passation de marchés publics. Dans le cadre de la mise en œuvre des activités, l'Unité de Coordination et de Gestion du Projet (UCP) a signé des conventions de maîtrise d'ouvrage déléguée avec des agences d'exécution (AGEX) qui seront chargées en ce qui leur concerne de passer les marchés sous la supervision de l'UCP du PDIDAS. Ces AGEX sont :
 - La Société Nationale d'Aménagement et d'Exploitation des Terres du Delta du Fleuve Sénégal, des Vallées du Fleuve Sénégal et de la Falémé (SAED) ;
 - L'Agence de Promotion des Investissement et des Grands Travaux (APIX) ;
 - L'Agence Nationale de la Grande Muraille Verte (ANGMV).
2. Les acquisitions, par voie d'appels d'offres concernent les domaines suivants :
 - 2.1 Travaux :
 - Travaux de faucardage, de curage et de génie civil pour la remise en eau du bassin du Ngalam incluant la zone des trois marigots (SAED) ;
 - Travaux du canal du shunt et ouvrages associés dans le cadre du PDIDAS(SAED) ;
 - Travaux des infrastructures secondaires (SAED) ;
 - Travaux d'aménagement de Pépinière communautaire par forêt ou réserve (Clôtures, Points d'eau, Magasins, etc.) (ANGMV) ;
 - Travaux de matérialisation des limites des forêts et réserves (Bornage, pancartage, etc.) (ANGMV) ;
 - Travaux de réfection de la salle d'archives du cadastre et domaines de st-louis et de Louga (UCP).
 - 2.2 Fournitures :
 - Fourniture et pose de parcelle de démonstration agro écologique (UCP) ;
 - Acquisition d'images satellitaires (UCP) ;
 - Acquisition de stations GPS permanentes, de GPS de levés parcellaires et de tablettes
 - Acquisition de matériels de jardin (ANGMV) ;
 - Acquisition de matériel de géo référencement (ANGMV) ;
 - Acquisition de supports de communication (agendas, cartes de visites, affiches, dépliant, etc.) du PDIDAS (UCP) et des AGEX
 - Acquisition d'équipements (matériel informatique, mobilier de bureau, équipement de téléconférence et de téléphonie, logiciel MS Project,...) (UCP)
 - Acquisition de onze (11) véhicules pick-up (UCP) ;
 - Acquisition de fournitures de bureau et consommables informatiques (UCP) ;

.../...

2.3 Services de consultants :

- Sélection d'un consultant pour la réalisation de l'Étude d'impact environnemental et social et évaluation sociale et du Plan d'Action de Réinstallation des aménagements secondaires et tertiaires (UCP) ;
 - Sélection d'un consultant pour la réalisation de l'Audit environnemental et élaboration du schéma d'aménagement et de gestion des ressources naturelles et de l'Environnement dans le Delta et la moyenne Vallée du Fleuve Sénégal (UCP) ;
 - Sélection d'un consultant pour l'Étude d'actualisation du Plan d'exploitation et d'entretien des Barrages de Diama et de Manantali (UCP) ;
 - Sélection d'un consultant pour le diagnostic du Système d'Information Foncière, études architecturales et études architecturales et développement du SIF(UCP) ;
 - Sélection d'un cabinet de Supervision et Contrôle des travaux des infrastructures d'irrigation primaires à Ngalam (SAED);
 - Sélection d'un cabinet de Supervision et Contrôle des travaux des infrastructures d'irrigation secondaires (SAED) ;
3. Les avis spécifiques de passation de marché seront publiés, à partir du 20 février 2018, dans le journal "Le Soleil", sur le site internet du PDIDAS (www.pdidas.org) et sur le site web : <https://www.devbusiness.com>.
4. La passation des marchés de biens et de services de consultation se fera conformément aux documents de la Banque mondiale : (i) « Directives pour la passation des marchés de biens, de travaux et de services autres que les services de consultants dans le cadre des prêts de la BIRD et des crédits de l'IDA » & « Directives à l'intention des emprunteurs de la Banque mondiale » datées de janvier 2011, révisée en juillet 2014 ; (ii) « Directives pour la sélection et l'emploi des consultants au titre des prêts de l'IDA et des crédits et dons par les emprunteurs de la Banque mondiale » datées de janvier 2011, révisée en juillet 2014 ; et au Décret 2014-1212 du 22 septembre 2014 portant Code des Marchés Publics.
5. Les soumissionnaires potentiels : i) entrepreneurs de travaux, ii) fournisseurs de biens & d'équipements, iii) prestataires de services intellectuels (consultants), qualifiés et satisfaisant aux critères d'éligibilité, sont priés de manifester leur intérêt au Projet de Développement Inclusif et Durable de l'Agribusiness au Sénégal (PDIDAS) en envoyant, à l'adresse suivante, leur dossier de candidature comportant leurs références pour des travaux, fournitures/équipements, ou prestations de services de nature, taille et/ou complexité similaires :

Adresse postale : Ngallèle, route de Rosso (RN2), Saint-Louis
B.P. : 680 Saint-Louis Tél/Fax : 33 961 99 90 Email : pdidas@pdidas.org

6. Toute demande de renseignement complémentaire devra être envoyée à l'adresse susmentionnée.

Mme Ndèye Coura Mbaye DIOP
Coordinatrice du PDIDAS